



Veille sur le numérique et les start-ups

Irlande - Royaume-Uni

© DG Trésor

Octobre 2018

Sommaire :

TIC/NUMERIQUE :

1/ Irlande :

- Apple : l'Irlande a terminé de recouvrer le montant de l'amende infligée par la Commission européenne.
- Piratage de 50 millions de comptes Facebook : l'Irlande ouvre une enquête.
- En bref
- Le ministre irlandais des communications démissionne sur fond de soupçon de conflit d'intérêts dans le National Broadband Plan.

2/ Royaume-Uni :

- Le leader mondial du e-commerce Amazon augmente le salaire de ses employés aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.
- Le régulateur britannique des télécommunications souhaite renforcer la régulation des plateformes numériques.
- Amazon annonce la création de 1000 postes supplémentaires au Royaume-Uni

START-UPS :

1/ Irlande :

- French Tech Dublin : la Blockchain à l'honneur lors du dernier Breakfast Seminar.

2/ Royaume-Uni :

- Le parlement britannique s'exprime en faveur d'une régulation des crypto-monnaies.

TIC/NUMERIQUE

1/ Irlande :

Apple : l'Irlande a terminé de recouvrer le montant de l'amende infligée par la Commission européenne.

Le ministre des Finances irlandais, Paschal Donohoe, a annoncé que l'Irlande avait fini de recouvrer 14,3 Mds€ auprès d'Apple le 18 septembre dernier, soit 2 ans après l'amende infligée par la Commission européenne et bien au-delà du délai légal (4 mois). En 2016, après 2 ans d'enquête, la Commissaire européenne à la concurrence, Mme Vestager, avait condamné *Apple* à rembourser à l'Etat irlandais 13 Mds€ de taxes non-payées entre 2004 et 2014 dans le cadre de montages fiscaux que la Commissaire assimilait à une aide d'Etat illégale. L'Irlande et *Apple* ont fait appel de cette décision, P. Donohoe déclarant que « le gouvernement était en désaccord fondamental avec l'analyse de la Commission et demand[ait] l'annulation de cette décision devant les cours européennes ». La décision en première instance étant exécutoire, le montant de l'amende devait cependant être versé par Apple sur un compte-séquestre appartenant à l'Etat irlandais dans l'attente du résultat de l'appel. Considérant que les délais de recouvrement étaient intentionnellement trop longs Mme Vestager a déposé plainte, en octobre 2017, contre l'Irlande devant la Cour européenne de Justice pour non-application de sa décision. Cette plainte a été retirée par la Commission le 18 octobre 2018.



Piratage de 50 millions de comptes Facebook : l'Irlande ouvre une enquête

L'Irlande a annoncé début octobre avoir ouvert une enquête après le piratage de 50 millions de comptes du réseau social Facebook dont le siège européen est situé à Dublin. La Commission irlandaise de protection des données (DPC) a ouvert une enquête pour vérifier si Facebook a rempli ses obligations de protection des données dans cette affaire qui aurait, selon la Commissaire européenne à la Justice Mme Vera Jourova, touché 5 millions d'Européens sur les 50 millions de comptes affectés. Cette enquête constitue une des premières applications du Règlement européen sur la protection des données (RGPD, entré en vigueur le 25 mai dernier) à l'un des géants d'internet. Ce règlement, en plus de renforcer les droits des internautes et de fixer des obligations claires pour les entreprises dans le traitement des données, donne aussi aux régulateurs européens de nouveaux pouvoirs de contrôle et de sanction en cas de violation de la protection des données personnelles. Le texte prévoit notamment des amendes pouvant atteindre 20 M€ ou 4% du chiffre d'affaires pour les entreprises contrevenantes. Pour mémoire, Facebook a réalisé un chiffre d'affaires de 40,6 Mds€ en 2017. Le réseau social est déjà ébranlé par plusieurs affaires dont celle dite de *Cambridge Analytica* où les données de millions d'utilisateurs avaient été utilisées à leur insu dans le cadre de l'élection présidentielle américaine de 2016. Le régulateur britannique de la protection des données a, par ailleurs, annoncé son intention de lui infliger une amende de 500 000 livres en lien avec cette dernière affaire.

EN BREF

#Le Saviez-Vous ? En Irlande, les data center de Facebook à Clonee, dans le comté de Meath, fonctionnent à 100% avec de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelable.

#Emploi Microsoft va recruter 200 personnes supplémentaires à Dublin dont la moitié dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'ingénierie.

#Supervision La Commission irlandaise de protection des données (DPC) a déclaré qu'elle n'était pas au courant de la faille de sécurité du réseau social Google+ lorsque l'entreprise a décidé de le fermer.

#Accès aux données personnelles Twitter refuse de fournir aux utilisateurs qui le souhaitent les informations concernant la manière dont ils sont « tracés » lorsqu'ils cliquent sur un lien dans un tweet ; la DPC irlandaise mène l'enquête.

Le Ministre irlandais des Communications démissionne sur fond de soupçon de conflit d'intérêts dans le National Broadband Plan

M. Denis Naughten, ministre des Communications, de l'Action climatique et de l'Environnement, a remis sa démission au *Taoiseach* (le Premier ministre irlandais) le 10 octobre 2018. Depuis plusieurs jours, le ministre se trouvait sous le feu des critiques après que la presse eut révélé sa participation à plusieurs dîners avec l'homme d'affaires américain M. David McCourt dont le fonds d'investissement, *Granahan McCourt Capital*, détient des parts dans le seul consortium encore en lice dans le dialogue compétitif pour l'attribution du marché du *National Broadband Plan* (NBP). Ce plan prévoit d'équiper l'ensemble du territoire irlandais d'un accès internet à haut débit (au moins 30 Mbits/seconde) d'ici à 2020 et de réduire ainsi la « fracture numérique » entre zones urbaines et zones rurales. Annoncé depuis de nombreuses années (2012), le NBP a fait l'objet d'un appel d'offres en 2016 pour le raccordement de 850 000 foyers. La procédure a ensuite connu plusieurs déboires : deux des trois consortiums soumissionnaires ont quitté l'appel d'offres dont le champ a lui-même été réduit pour ne plus concerner que 540 000 connexions. Le consortium dont M. McCourt est le président et qui comprend *Enet* (fournisseur irlandais de réseau internet haut débit à destination des opérateurs de télécommunication) est le dernier restant en lice. Le *Taoiseach* Leo Varadkar a réaffirmé son attachement au NBP – le comparant au plan d'électrification des zones rurales des années 1950 – mais a demandé un audit de la procédure d'appel d'offres.



2/ Royaume-Uni

Le leader mondial du e-commerce Amazon augmente le salaire de ses employés aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Jeff Bezos, le milliardaire à la tête d'Amazon a annoncé une hausse de salaire qui concernera environ 350 000 employés aux Etats-Unis et 40 000 au Royaume-Uni. Le nouveau salaire horaire qui sera 10,50£ à Londres et de 9,50£ dans le reste du Royaume-Uni sera 21% plus élevé que le revenu médian et bien supérieur au taux d'inflation. Si cette annonce permet à Amazon de se détacher un peu de l'image négative qui ternit les GAFAM à ce jour, elle n'est pas non plus innocente. L'année dernière la société a procédé à une forte réduction du nombre de ses employés aux Etats-Unis (- 20 000) ce qui n'a fait qu'attiser les critiques à son égard, dans un contexte où les conditions de travail étaient déjà fortement décriées. Aux Etats-Unis comme en Europe, la classe politique accuse Amazon d'évasion fiscale et D. Trump critique régulièrement Jeff Bezos, donateur démocrate très critiqué du Président américain.

Le régulateur britannique des télécommunications souhaite renforcer la régulation des plateformes numériques

Dans un discours prononcé à la *Royal Television Society*, Sharon White s'est exprimée en faveur d'une régulation indépendante des plateformes numériques, ciblant tout particulièrement Twitter, Facebook et YouTube. La directrice générale du régulateur britannique des médias et télécoms a condamné le déséquilibre d'un système dans lequel les médias sont fortement réglementés et les géants américains très peu. Au cœur de son argumentaire se trouve la volonté de lutter plus efficacement contre les fake news, les contenus inappropriés et d'incitation à la haine ainsi que la propagande terroriste. Cette nouvelle prise de position intervient quelques semaines après la publication d'une tribune signée par les grands médias et opérateurs britanniques soutenant le même discours. Le gouvernement prépare par ailleurs un livre blanc sur le sujet. En réaction au discours de Sharon White, Twitter a répondu que « les discussions sur la régulation devraient prendre en compte l'importance de la libre expression (...) ainsi que les réalités complexes d'un monde digital dans lequel nous vivons ». Peu de chance néanmoins que ce discours attendrisse l'opinion publique britannique fortement secouée par plusieurs scandales causés par les réseaux sociaux...

Amazon annonce la création de 1000 postes supplémentaires au Royaume-Uni

Manchester accueillera 600 nouveaux postes en machine learning et cloud computing ; pour Edinburgh et Cambridge entre 180 et 250 nouveaux postes seront créés dans les centres de développement. Cette annonce est apparue comme une aubaine pour le gouvernement britannique qui tente de rassurer investisseurs, banquiers et chefs d'entreprises plongés dans l'incertitude du Brexit. Liam Fox, le ministre britannique du commerce international a salué « cet important vote de confiance envers le Royaume-Uni » alors que d'autres sociétés délocalisent leurs activités en Europe. A la fin de l'année, Amazon comptera donc 27 500 employés au Royaume-Uni : 20 000 dans ses 17 centres de traitement/stockage et 6500 dans les départements stratégiques de la société. Ces derniers mois, Amazon a été vivement critiquée pour les conditions de travail qualifiées de déplorables dans certains centres de stockage ainsi que pour ses stratégies d'optimisation fiscale. Avec cette annonce forte, Amazon tente de se distancier des scandales qui tombent en rafale sur les GAFAM et essaie de reconstruire une meilleure image auprès des consommateurs et des gouvernements.



START-UPS

1/ Irlande :

French Tech Dublin : la Blockchain à l'honneur lors du dernier Breakfast Seminar

Le 3 octobre 2018, la Chambre de Commerce France Irlande a organisé, en partenariat avec la communauté French Tech de Dublin, un *Breakfast Seminar* autour de la Blockchain et de ses applications dans le domaine des marchés financiers. Une quarantaine d'invités étaient présents dans les locaux dublinois du groupe Murex, qui sponsorisait cet événement, pour écouter les présentations de deux intervenants : Peter Oakes, fondateur de *FinTech Ireland* (association représentant les FinTech en Irlande), et Laurent Marochini, directeur de l'innovation chez Société Générale *Securities Services*. Puis Stella Clarke, directrice marketing de Murex et membre du comité de pilotage de la French Tech, a assuré la modération d'une table ronde à laquelle ont participé MM. Oakes et Marochini ainsi que Mme Niamh O'Connell, consultante senior chez *ConsenSys*.

2/ Royaume-Uni

Le parlement britannique s'exprime en faveur d'une régulation des crypto-monnaies

Dans un rapport publié fin septembre, le *Treasury Committee* de la Chambre des Communes compare l'univers des crypto-monnaies au *Far West* et préconise une régulation appropriée. Pour les membres de ce comité, les crypto-monnaies sont trop risquées car trop volatiles et peuvent être utilisées pour blanchir de l'argent ou financer des activités terroristes. Les députés demandent donc au gouvernement que la régulation qui s'applique aux marchés financiers puisse également couvrir les transactions de crypto-monnaies. Cela impliquerait de donner plus de pouvoir le plus rapidement possible à la FCA (*Financial Conduct Authority*). Par ailleurs, le comité encourage le gouvernement à s'aligner sur la nouvelle directive européenne contre le blanchiment d'argent qui introduit une plus grande surveillance des utilisateurs des crypto-monnaies. Malgré le scepticisme exprimé dans ce rapport, les membres du comité reconnaissent toutefois qu'une fois bien régulée, cette technologie pourrait « devenir la façon la plus efficace de gérer certains types de données sur le long terme ». Ce rapport est une nouvelle illustration de la difficulté des pays de se positionner sur le sujet de la Blockchain, entre soutien à l'innovation et régulation d'une technologie peu maîtrisée par les acteurs financiers et le grand public.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Dublin (adresser les demandes à jillian.harpur@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteurs : Louis AUVIGNE, Marion PARADISI-COULOUMA, Victoria JOHNSTON
Service Économique de Dublin (en collaboration avec le service économique régional de Londres)

Adresse : 66 Fitzwilliam Lane

Dublin2

Irlande

Rédigé par : L.AUVIGNE, V. JOHNSTON, Revu par : Marion Paradisi-Coulouma

Version du 23/10/2018